

**Communiqué de presse**  
**Le 09 septembre 2024**  
**Par la CAVB**

## **L'État et la profession viticole unis pour améliorer les conditions d'accueil des vendangeurs en Bourgogne**

*Morey-Saint-Denis, le 30 août 2024* – Aujourd'hui, la Préfecture de Côte d'Or, la Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne (CAVB) et la Fédération des Négociants-Éleveurs de Grande Bourgogne (FNEB) ont tenu une conférence de presse à Morey-Saint-Denis, soulignant les actions majeures entreprises en faveur des vendangeurs 2024. Sous la présidence de Franck Robine, Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, l'événement a mis en avant l'engagement des autorités et de la profession viticole pour améliorer la sécurité, la santé et le bien-être des travailleurs saisonniers.

### **Des actions concrètes pour des vendanges sécurisées et responsables**

Lors de son intervention, le Préfet Franck Robine a insisté sur l'importance de la **mobilisation des services de l'État** et des acteurs de la filière viticole pour assurer le bon déroulement des vendanges. « *Il y a un vrai engagement, une mobilisation de l'ensemble des services de l'État et de la profession, pour que les vendanges se passent bien, notamment en termes de sécurité au travail pour les salariés* » a-t-il souligné. Il a notamment évoqué les mesures prises pour prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, ainsi que les actions de sécurité renforcées avec l'appui de la profession viticole. Le livret d'accueil des vendangeurs, élaboré par la MSA et la CAVB, fait également partie des initiatives phares pour favoriser un bon accueil et une bonne prévention des risques par les domaines viticoles.

Un autre point d'importance relevé par le Préfet concerne **l'hébergement des vendangeurs**. « *Le village vendangeurs déployé à Morey-Saint-Denis donne un signal fort, et c'est important qu'il soit porté par les services de l'État et la profession,* » a-t-il affirmé, avant d'évoquer la démarche **Excellence RH**, initiée par la préfecture et déployée par la profession avec l'aide de la MSA, et les mesures d'aide à l'hébergement et au recrutement des vendangeurs.

### **Hébergement et conditions de travail : des améliorations significatives**

Thiébaud Huber, Président de la CAVB, a fait état des difficultés rencontrées par les viticulteurs en matière de logement des saisonniers. « *Près de la moitié des domaines de Bourgogne ne peuvent plus héberger leurs saisonniers car leurs logements ne correspondent plus aux nouvelles normes en vigueur, plus strictes que celles de l'hôtellerie* ». C'est dans ce contexte, et pour assurer un accueil digne, sécuritaire et confortable des saisonniers, qu'est né le **village vendangeurs**, un projet collectif réalisé avec l'appui de Samuel Lenoir, les maires et les services de l'État. En 2024, ce village propose des **modules aménagés** qui offriront de meilleures conditions de confort.

Alberic Bichot, Président de la FNEB, a quant à lui souligné la nécessité de rendre la profession viticole plus attractive, notamment en mettant en avant les efforts réalisés pour améliorer les conditions sociales. « *En Bourgogne, nous avons des vins d'excellence, et nous devons être tout aussi excellents d'un point de vue social et sociétal,* » a-t-il déclaré. Il a également présenté le **programme VITA Bourgogne**, porté par la CAVB, la FNEB et soutenue par le BIVB, qui inclut une grande campagne médiatique et le lancement d'un **pack vendanges étudiantes** pour faciliter l'intégration des jeunes dans les domaines viticoles.

### **Des infrastructures d'accueil renforcées**

Samuel Lenoir, gestionnaire du village vendangeurs, a fait le bilan de la saison précédente, où le site a accueilli jusqu'à 80 personnes par jour lors des pics d'activité en 2023. Pour cette nouvelle saison, les infrastructures du village ont été renforcées pour offrir des conditions d'accueil toujours améliorées et adaptées à la demande croissante.

### **Signature de deux conventions majeures**

La conférence s'est conclue par la signature de deux accords significatifs par la Préfecture de Côte d'Or :

- **Une convention de partenariat pour la mise en place du village « vendangeurs » pour la saison 2024** avec M. Sébastien AUJARD, président du comité régional Action logement et les communes de Chambolle-Musigny, Gevrey-Chambertin et Morey-Saint-Denis,
- **Une convention de mise en place d'un poste de secours « itinérant », action de prévention à destination des vendangeurs**, avec Mme Armelle RUTKOWSKI, directrice générale de la MSA Bourgogne.

### **Conclusion**

Cette conférence de presse a témoigné de l'engagement collectif des acteurs publics et privés pour une vendange sécurisée et respectueuse des conditions de vie des travailleurs. Les initiatives présentées soulignent la volonté partagée de préserver et valoriser la filière viticole bourguignonne tout en garantissant un environnement de travail sûr et équitable pour les saisonniers.

### **Contact presse :**

Mathilde RIVIERE

Responsable communication CAVB et Coordinatrice du programme VITA Bourgogne

06.26.83.84.67 - [m.riviere@cavb.fr](mailto:m.riviere@cavb.fr)